

CONSEIL DE GESTION (Salle D12)

Procès-Verbal de la séance du 29/09/2023 à 9h00

Enseignants présents : Yohan Sahraoui, Sylvie Bepoix, Sophie Montel, Sophie Mariani-Rousset, Séverine Equoy-Hutin, Philippe Laplace, Michel Savaric, Manuel Borrego, Veronika Kushtanina, Philippe Garnier, Jasmine Jacq, Gilles Vuidel

Enseignants ayant donné procuration : Sarah Carvallo, Paul Dietschy, Anne-Claire Raimond.

Personnels BIATSS présents : Sébastien Jacquot, Philippe Signoret, Patricia Vernier

Personnels BIATSS ayant donné procuration : Frédérique Baher, Mohamed Embarki, Margareta Kastberg, Martial Cavatz, Catherine Aymonier, Marie-Pascale Behra

Étudiants présents : 0

Étudiants ayant donné procuration : 0

Le Quorum finit par être atteint à : 18 membres sur 37 grâce à des procurations.

Myriam Schoen fait remarquer qu'il serait peut-être judicieux de ne pas prévoir le Conseil de Gestion le vendredi matin car il y a peu de personnels BIATSS et de professeurs présents.

1° Approbation du PV du dernier Conseil de gestion

Pascal Ducournau demande si quelqu'un a des modifications à apporter au dernier Procès-Verbal du Conseil de gestion.

Manuel Borrego nous informe qu'il a des modifications à apporter, il les envoie par mail à Mélanie NAVARRO.

Séverine Equoy-Hutin nous informe qu'elle a déjà transmis ses modifications à apporter.

Le Procès-Verbal du Conseil de gestion du 23 juin 2023 est adopté.

2° Point d'information sur la rentrée

Pascal Ducournau indique qu'il y a 4368 étudiants inscrits à ce jour mais nous n'avons pas pu avoir les chiffres de l'année dernière. Actuellement, il y a encore des arrivées tardives avec des statuts particuliers (pays en guerre).

L'été s'est très bien passé. L'accueil du CLA qui a été très satisfaisant a permis de maintenir les locaux de l'université ouverte. Une demande de financement pour un poste de chargé de mission à l'accueil des étudiants internationaux a été demandée à la Région mais la CFVU a refusé.

Myriam Schoen a eu l'idée de mettre en place avec Anaïs Moreau un service civique recruté pour aider au mieux les étudiants internationaux. Mamoudou Kourouma dont le profil et le parcours correspondent parfaitement à la mission : de par son parcours en master Economie et Finances, il a acquis une expertise de tous les problèmes juridiques et administratifs que pose l'arrivée d'un étudiant étranger.

Anaïs Moreau et Maëlys Neubrand ont diffusé les heures de permanence.

Deux personnels sont manquants au service SAWE, le service rencontre des problèmes dans l'édition des bordereaux de paie des chargés de cours qui ont commencé en septembre. Nous rencontrons des difficultés à trouver des personnes.

Pascal Ducournau indique qu'il était à la Domus pour l'accueil de l'Université technologique des Pays-Bas Hanze University porteur du projet européen : EU stars : projet de construction d'universités à l'échelle européenne en lien avec les problématiques territoriales situés en dehors des métropoles.

L'objectif est d'essayer de fédérer les universités.

Il fera une communication sur ce sujet.

Il existe d'ores et déjà des thèmes qui peuvent donner lieu à un enseignement et une recherche en commun.

Démarche *Buttom up*, possibilité de proposer des démarches alternatives. Un projet de construction d'université rassemblant les universités moyennes soit huit universités partenaires.

Michel Savaric souligne que les étudiants Ukrainiens s'inscrivent en LEA pour les cours de Russe mais ils ne savent pas s'exprimer en Français ou très peu donc nous ne sommes pas en mesure de les accueillir convenablement.

Il faut voir avec le CLA.

Pascal Ducournau demande combien d'étudiants sont concernés par cette problématique ?

Jasmine Jacq Ils sont 10 étudiants accueillis en LEA. Le CLA fonctionne sur appel à projet national sinon les cours sont payants.

Les étudiants Russes doivent faire le service militaire s'ils n'ont pas de projet d'étude. Pour le moment il n'y a pas d'accord avec la Russie et Campus France. Sommes-nous en mesure de les accueillir ?

Pascal Ducournau précise qu'il faut se rapprocher de la DRIEF pour avoir l'information.

Nadège Chèvre nous informe que suite aux départs de Marie-Claude Charpentier et Anne-Claire Raimond, deux nouveaux membres ont été élus. Il s'agit de Yohan Sahraoui et Michel Pretalli.

3° Affectation du support vacant n° 8602PRC1218

Le poste anciennement occupé par Marie-Claude Charpentier support PRCE est demandé par 4 formations (LCER Anglais, Sociologie, LEA et Polyglotte).

Les intérêts ne sont pas convergents. Il faut faire remonter une seule demande au collégium sinon ils vont geler le poste s'il y a conflit.

Sylvie Bepoix va voter en fonction de l'orientation du Conseil de gestion.

Ce sera en discussion au prochain Conseil de gestion conformément à la réglementation.

Michel Savaric dit que nous ne savons pas si l'Histoire ne va pas demander le poste et aller directement aux collègius.

Sylvie Bepoix nous informe que le poste n'est pas une priorité et en plus ils n'ont rien demandé, ils ne se sont pas manifestés.

Michel Savaric nous avertit que ClickView fourni des données erronées pour certaines formations. Les collègues d'autres composantes viennent faire des cours. Les données sont différentes par rapport à juin dernier car elles extraient tous les permanents donc les chiffres sont faussés.

Pascal Ducournau répond que les données des fichiers sont différentes de celles données par ClickView.

Jasmine Jacq souligne que pour la Présidence les postes n'appartiennent à personne.

Sylvie Bepoix signale que les collègius vont surplomber les décisions.

Yohan Sahraoui indique que ClickView est utilisé par la Présidence pour les arbitrages mais les données sont fausses.

- Présentation des argumentaires des formations pour l'obtention du poste vacant :

Veronika Kushtanina nous informe qu'en sociologie il y a 10.5 postes officiels, 1 MCF à 50% à SLHS et un poste à 50% à SJEPEG dont un poste en mi-temps thérapeutique et un nouvel arrivant. Il y a environ 10 800h pour les TD et accueil d'étudiants d'autres filières. 108 heures pour les autres formations.

Pour la nouvelle maquette il y a 6.5 MCF et 4.5 PU. Les étudiants en sociologie sont très engagés dans le mouvement mais très nocifs pour l'année. Les effectifs sont plus bas car en Master 1 il y a beaucoup de Campus France et plus de redoublant donc moins de nouveaux étudiants.

Taux d'encadrements : 6 professeurs et 4 MCF.

Au mois de Mars a eu lieu un mouvement social où les étudiants étaient très impliqués et donc peu présents en cours. Un seul groupe de TD en 2^{ème} année pour la promo Master 1 était présent.

Il manque des vacataires, les emplois du temps ont été faits au 4 septembre 2023 du fait de la rentrée très tardive. En sociologie il y a actuellement 23 étudiants contre 31 l'an dernier.

Nous avons remarqué que beaucoup d'étudiants ne se sont pas présentés aux examens.

Michel Savaric demande si l'on constate ce taux d'échec dû au blocage ?

Sylvie Bepoix rétorque qu'en Histoire c'est pareil.

Philippe Signoret demande dans quelle mesure la situation actuelle est susceptible d'engendrer une dégradation des conditions de travail des étudiants ? Cette question sera posée aux quatre présentateurs.

Véronika Kushtanina souligne qu'il y a plus d'heures supplémentaires donc moins de temps pour encadrer les Masters. Exemple : en L1 il y a un intervenant sans formation en sociologie.

Philippe Garnier parle au nom de Gaëlle Colombier. Pour l'année en cours il y a 1 MCF, 4 seconds degrés, 5 lecteurs partagés avec LEA et LLCE + 1 ATER personne (volant) depuis l'année dernière. + 1 contractuel à 384h.

Nous avons 232h supplémentaires car nous sommes obligés de reconvertir des TD en CM du fait du manque d'enseignants.

Pour la nouvelle maquette il faut recruter un contractuel pour un retour aux TD en L1. Le fait de passer de TD à CM questionnaire aux étudiants est non satisfaisant pour tout le monde.

Rentrée 2024 : il y a 622h de déficit, demande d'un poste de second degré à 384h donc cela ne couvre pas.

Sylvie Bepoix répond que pour les groupes de TD, la CGT reproche d'avoir écrit cette modification.

Philippe Signoret constate que les conditions de travail des étudiants se sont dégradées.

Un enseignant de sociologie a été recruté mais pas formé pour réunir deux groupes de TD.

Le suivi Master et les cours ont été pris au dernier moment car pas d'enseignant.

Philippe Garnier souligne que pour le Département Polyglotte, il y a besoin d'enseignants. Actuellement il y a 4 postes de 2° degré, 5 lecteurs, 1 ATR volant, 1 contractuel à 384h.

Il faut rehausser et recruter dans les mois à venir.

232 heures supplémentaires : conversion de 30 TD en 6 CM.

Nous avons une nouvelle maquette en 2024 pour le second degré et un retour aux TD en L1.

Pour information, Bénédicte a fait un questionnaire en fin d'année qui n'est pas satisfaisant.

Pour la rentrée 2024, il y a un déficit de 622h et un poste de 2° degré de 384h est demandé. Il n'y a pas de vivier des étudiants. Les vacataires sont difficiles à recruter.

Sylvie Bepoix nous informe qu'une demande de soutenabilité reçue de la Présidence pour 40 TD.

Sébastien Jacquot demande si la certification d'état en anglais sera active l'année prochaine.

Sylvie Bepoix répond que non car il y a un problème de coût et ils vont se rendre compte que cela va leur coûter cher. Ils voulaient imposer ça comme une obligation pour l'obtention d'une licence.

Pascal Ducournau propose qu'on passe à la demande suivante.

Heloise Perbet annonce que finalement elle ne souhaite pas se positionner pour le poste mais a plutôt besoin d'un PU. Plus de 400 étudiants, 3.5 MCF pour 1 PU. En 2022 le support a été gelé. Il y a des besoins dans l'encadrement doctoral et les étudiants partent en L3 car pas de PU pour suivre en Master/Doctorat.

Nous constatons qu'il y a une difficulté à attirer des étudiants internationaux. Elle demande que le Conseil de gestion puisse voir où sont les priorités pour 2025. De nombreuses heures maquette sont non pourvues (67%), couvertes par les titulaires pour faute d'avoir des spécialistes.

Il est scandaleux qu'il n'y ait qu'un seul PU en Anglais car les étudiants sont obligés de partir faire leur thèse dans un autre établissement que Besançon. Il est dommage de les perdre.

Besoin en encadrement doctoral : 5 spécialités enseignées en anglais et seulement 2 couvertes aujourd'hui. Nous rencontrons des difficultés à attirer des doctorants extérieurs ainsi que des vacataires.

Pascal Ducournau nous informe que la date du prochain Collégium est le 19 octobre 2023 à 14h à la MSHE.

Michel Savaric souligne la situation inconfortable de défendre un poste en tant que membre du Conseil de gestion. LEA formation pluridisciplinaire PRAC en enseignants-chercheurs. Les étudiants font Anglais et une autre langue. Il manque des EC et il n'y a pas de PU affectés. Un ATER ne peut pas faire d'heures supplémentaires. Nous remarquons qu'il y a 816 heures de TD en théorique pour 451 étudiants.

L'effectif de LEA est de 70% et la formation n'est pas encore accréditée.

Les lecteurs ne sont pas comptés. Une demande de transformation d'un poste PRAG en EC est faite car nous sommes en manque d'enseignants titulaires.

Licence 1 avis réservé et Master avis négatif car pas d'adossement à la recherche. La Présidence s'engage en proposant des groupes de travail. Nous demandons un poste titulaire en Anglais affecté au CRIT, justifié par un sous-encadrement trop faible.

Sylvie Bepoix répond à Michel Savaric que non la formation n'est pas encore accréditée. Elle n'est pas encore passée au CNESER. Nous espérons que les arguments portés seront écoutés. Un groupe de travail ciblé d'Anglais (sur IC et l'information) va être créé. Il faut distinguer : spécialiste et non-spécialiste et la différence entre LLCER et LEA. Un retour à la formation avec « avis réservés ».

Michel Savaric Dernier point : moins d'investissement financier de l'état et l'université par rapport au statut social des étudiants. Les étudiants en Médecine ont plus de moyen qu'à SLHS.

Résultats du vote pour départager les 4 demandes :

1° LEA

2° Polyglotte

3° Sociologie

4° LLCER

Sylvie BEPOIX et **Pascal DUCOURNAU** porteront le résultat de ce vote au collégium.

Nous porterons donc une demande de rehaussement d'un support en MCF au LEA au prochain collégium et nous vous tiendrons informé de nos discussions.

4° Validation des M3C

Demande de clarification car les étudiants ne savent pas comprendre leurs notes, la responsable met des coefficients qui sont incompris. BES a demandé des précisions. Une ligne par statut d'étudiant est à envisager. Nous espérons que cela sera appliqué.

Les M3C sont adoptées.

5° Soutenabilité

LEA bien supérieur à l'Allemand, aucun enseignement pris en compte. Nous cherchons un nouveau moyen. Pour LEA les chiffres sont supérieurs à la psychologie. Les données sont fausses. Est-ce une erreur de la part des professeurs ? Il n'est pas possible de donner plus d'éléments à ce jour. En attente.

Pascal Ducournau nous indique que nous en reparlerons le 16 octobre prochain lors de la réunion générale.

6° Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Yohan Sahraoui propose que le CIA se fasse soit en fonction du point d'indice soit de façon égalitaire entre les agents.

Nous envisageons de donner 200 € par BIATSS et 200 € en part variable.

La répartition égalitaire est adoptée : 2 abstentions

PEPA : Nous n'avons pas d'éléments à ce jour, la prime sera probablement payée en Décembre.

7° Budget prévisionnel 2024

Recettes :

Répartition dotations composantes : dotations globales de quasi 550 000 € complétées par une dotation de masse salariale soit un global de 1 360 000 €.

Nous remarquons une augmentation par rapport à 2023.

8% de dotation globale.

L'Université va prendre 20% de frais de gestions en 2024 (doublé par rapport à 2023).

Dépenses :

Concernant les cours complémentaires : nous remarquons une tendance à l'augmentation.

Services généraux : nous remarquons une explosion des sommes et notamment des fluides.

Le dégel du poste de ménage à Canot va nous faire gagner de l'argent : un complément de 16 000 € au lieu de 50 000 €.

Dotations aux départements.

Recettes en légère augmentation mais qui ne couvrent pas l'ensemble de nos besoins liés aux formations.

Il n'y a pas de dépenses supplémentaires liées à l'augmentation des prix de l'énergie.

8° Logement NAS

Départ de Dominique au 1^{er} octobre qui sera remplacé par Mohamed Hakkar. Des travaux de peinture sont à prévoir.

Un état des lieux de sortie est prévu le lundi 2 octobre au matin et un état des lieux d'entrée avec Mohamed Hakkar aura lieu dans 15 jours.

9° Point info évolution collégium

Les Collégiums vont gérer les postes ITRF rattachés à la recherche cette année et l'année prochaine.

Sylvie Bepoix est en contact avec les Directions des composantes et signale qu'ils empiètent sur tous les domaines.

Pascal Ducournau dit que chacun doit s'emparer de cela. Il est d'ailleurs dommage que les étudiants n'y siègent pas puisque les Collégiums s'occupent maintenant de pédagogie. La présence de personnels BIATSS devient plus que nécessaire car le Collégium s'occupe également maintenant de la répartition des postes ITRF.

10° Parking Arsenal

Nadège Chèvre nous informe qu'à ce jour il y a 21 places alors que le nombre estimé de places est de 25. Il y a un complément de places à Chifflet et au 47 Rue Mégevand. Nous sommes en discussion avec la mairie pour des places au parking de la Mairie.

La distribution des badges se fera au personnel BIATSS, enseignants-chercheurs aidants et aux étudiants à mobilité réduite.

Une nouvelle circulaire est adoptée avec une abstention.

Yohan Sahraoui signale qu'il y a une diminution du nombre de places de parking car le nouveau gestionnaire la SEDIA envisage de végétaliser le parking actuel. Nous sommes en négociation entre le CHU et HopHopHop pour 21 places. Nous avons un contact avec la ville pour obtenir un accord pour 4 places au parking de la mairie ou à Chamars.

Conseil de gestion restreint

1° Validation des services des FRP et FRA

Modulation des services : le Conseil de gestion s'oppose au vote de la modulation des services.

Le Conseil de gestion dans sa forme restreinte, donne un avis réservé au regard de la capacité de ses enseignants-chercheurs à répondre à leurs obligations. De plus, l'acceptation de tels services met à mal la légitimité des demandes réitérées de la composante. Le Conseil de gestion restreint demande également aux ensembles en sous-services de se mettre en conformité avec leurs obligations statutaires.

Fin du conseil de gestion 14H05

Le prochain conseil de gestion aura lieu le 30 novembre 2023 à 13h30